Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202616-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI[illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Mai 2026

N°27.05.2026.16

OBJET :

Marché de rénovation des toitures des salles de sports (tennis et Fanch Rolland) : avenant n°3 au lot n°6 (cloisons plâtrerie peinture faux-plafonds)

Date de convocation :
21 Mai 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	4
Nombre de pouvoirs :	4

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme LE BELLEC Joane, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, Mme COCOUAL Marie-Laure, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme COCOUAL Marie-Laure donne pouvoir à M GAKIERE Fabrice
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin.

Mme ZARADER Valérie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que les travaux de rénovation de la toiture de la salle omnisports F. ROLLAND et de la salle de Tennis couvert comprennent :

- Rénovation totale des toitures, y compris les renforcements de structure des charpentes nécessaires à la mise en place d'une centrale photovoltaïque.
- Adaptation et mise à niveau des systèmes de sécurité et d'accessibilité en toiture.
- Rénovation des éclairages du plateau sportif et du dojo de la salle F. ROLLAND et du plateau sportif de la salle de Tennis couvert.
- Démolition du bâtiment-couloir liant la salle F. ROLLAND et le Tennis couvert.

Le marché de travaux comprend 06 lots et a été attribué comme suit :

- Le Conseil Municipal a attribué les lots 1, 2, 4, 5 et 6 par délibération du 13 novembre 2024
- Le Conseil Municipal a attribué le lot 3 + avenant n°1 au lot 1 (fondations de l'escalier) par délibération du 20 décembre 2024

Le marché a fait l'objet de plusieurs avenants selon l'historique suivant :

- Le Conseil Municipal a validé un avenant n°1 au lot 02 CHARPENTE BOIS (capotages extérieurs d'éléments de charpente) et un avenant n°1 au lot 04 relatif à l'option de système de gestion de l'éclairage par délibération du 06/03/2025
- Le Conseil Le Conseil Municipal a validé un avenant n°02 au lot 04 - Electricité CFO/CFA (5 luminaires LED du vestiaire DOJO + 2 sirènes SSI) par délibération du 17/06/2025
- Le Conseil Municipal a validé un l'avenant N°2 au lot 2 (Charpente bois/Couverture) pour un montant total de – 858,69 € HT au bénéfice de l'entreprise PCB par délibération du 30/09/2025.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202616-DE

- Le Conseil Municipal a validé un avenant N°3 au lot 2 (CHARPENTE BOIS / COUVERTURE) pour un montant total de +4 129,00 € HT au bénéfice de l'entreprise EMG et un avenant N°1 au lot 6 (PLATRERIE/PEINTURE) pour un montant total de +1 467,22 € HT au bénéfice de l'entreprise RODRIGUEZ-GEGO par délibération du 12/11/2025.
- Le Conseil Municipal a validé un avenant N°4 au lot 2 (CHARPENTE BOIS / COUVERTURE) pour un montant total de +9 030,00 € HT au bénéfice de l'entreprise SMAC par délibération du 16/12/2025.
- Le Conseil Municipal a validé par délibération du 27/01/2026 : un avenant N°5 au lot N°02 : pour un montant total de 8 337,60€ HT au bénéfice de l'entreprise SMAC-PCB ; un avenant N°6 au lot N°02 : pour un montant de 32 410,28,00 € HT au bénéfice de l'entreprise SMAC-PCB ; un avenant N°1 au lot N°05 : pour un montant de 1 970,23 € HT au bénéfice de l'entreprise SANITHERM ;un avenant N°2 au lot N°06 : pour un montant de 4 285,30 € HT au bénéfice de l'entreprise RODRIGUEZ/GEGO.
- Le Conseil Municipal a validé par délibération du 24/02/2026 un avenant N°7 au lot N°02 (CHARPENTE-COUVERTURE) : pour un montant total de 21 225,60€ HT au bénéfice de l'entreprise EMG.

Aussi, le récapitulatif des modifications apportées au marché initial est le suivant :

	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	TOTAL (HT)
MARCHE INITIAL	**105 000,00 €**	**865 275,69 €**	**25 027,07 €**	**62 717,66 €**	**49 441,60 €**	**21 036,77 €**	1 128 498,79 €
AVENANT N°1	2 500,00 €	8 692,13 €		8 147,00 €	1 970,23 €	1 467,22 €	22 776,58 €
AVENANT N°3	_____	4 129,00 €					4 129,00 €
AVENANT N°4		9 030,00 €					9 030,00 €
AVENANT N°5		8 337,60,30 €					8 337,60 €
AVENANT N°6		32 410,28 €					32 410,28 €
AVENANT N°7		21 225,00 €					21 225,00 €
TOTAL MI + A (HT)	107 500,00 €	948 241,01 €	25 027,07 €	73 763,10 €	51 411,83 €	26 789,29 €	1 232 732,30
	+2%	+10%	+0%	+18%	+4%	+27%	+9%

Montant du marché initial	1 128 498,79 € € HT
Montant total des avenants	104 233,51 € HT
Montant du marché après avenants	1 232 732,30 € HT +9 %

Nouvel avenant :

En cours de chantier, il parait opportun de valider les travaux modificatifs suivants :

- Avenant N°3 au lot N°06 (Cloisons Plâtrerie Peinture Faux-plafond) : pour un montant total de 2 679,02€ HT au bénéfice de l'entreprise CONSTRUCTION RODRIGUEZ-GEGO, comprenant les travaux suivants :

Salle F. ROLLAND :

- Dojo : réalisation de retombées de faux-plafond côté Sud : réalisation de jouées de décaisse de faux-plafonds comprenant l'ossature nécessaire, plaque BA13, bandes armées, peinture des ouvrages : **+720,42 € HT**
- Dojo : fourniture et pose de gaines techniques coupe-feu sur ossature métallique, y compris bande armée et peinture des ouvrages : **+360,62 € HT**
- Dojo : pose de faux plafond : métré complémentaire de 9,29 m² : **+407.83 € HT**

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202616-DE

- Dojo : habillage de skydome sur ossature métallique, y compris isolation en plaque de plâtre hydrofugé, y compris bandes armées et peinture des ouvrages : **+901.60 € HT**.

Tennis couvert

- Hall d'entrée : fourniture et pose d'une gaine technique sur ossature métallique, y compris bande armée et peinture des ouvrages et création d'une trappe de visite : **+288,55 € HT**

Soit un montant total de : 2 679,02€ HT

Montant du marché Lot 6 initial	21 036,77 € HT
Montant du marché Lot 6 après avenants	29 468,31 € HT + 40 %

Bilan des modifications apportées au marché initial (en € HT)

	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 6	TOTAL
	HT	HT	HT	HT	HT	HT	HT
MARCHE INITIAL	**105 000,00 €**	**865 275,69 €**	**25 027,07 €**	**62 717,66 €**	**49 441,60 €**	**21 036,77 €**	1 128 498,79 €
AVENANT N°1	2 500,00 €	8 692,13 €		8 147,00 €	1 970,23 €	1 467,22 €	22 776,58 €
AVENANT N°2		- 858,70 €		2 898,44 €		4 285,30 €	6 325,05 €
AVENANT N°3		4 129,00 €				2 679,02 €	6 808,02 €
AVENANT N°4		9 030,00 €					9 030,00 €
AVENANT N°5		8 337,60 €					8 337,60 €
AVENANT N°6		32 410,28 €					32 410,28 €
AVENANT N°7		21 225,00 €					21 225,00 €
MI+A	107 500,00 €	948 241,00 €	25 027,07 €	73 763,10 €	51 920,16 €	29 468,31 €	1 235 411,31 €
	2%	10%	0%	18%	4%	40%	9%

Montant du marché initial	1 128 498,79 € HT
Montant total des avenants	106 912,52 € HT
Montant du marché après avenants	1 235 411,31 € HT +9 %

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission durable du 05 Mai 2026

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier et délibéré décide à l'unanimité des membres :

1. De valider l'avenant N°3 au lot N°06 : pour un montant total de 2 679,22 € HT au bénéfice de l'entreprise CONSTRUCTION RODRIGUEZ-GEGO ;
2. D'autoriser monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ces avenants.

Fait et délibéré le 27 Mai 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202616-DE